



POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PV-11 PROTECTION CONTRE LES OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT

PV-11-03 Vente des éléments d'actifs les plus précieux

La Caisse s'oppose aux mesures défensives comme la vente des éléments d'actifs les plus précieux, sauf s'il est évident que les intérêts des actionnaires sont favorisés.